



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C1/0009/24

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'étalonnage des instruments de mesures du réseau des laboratoires. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppe fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR** - Consultation N° C1/0009/24: Etalonnage des instruments de mesures ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **27 Mars 2024**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagné par les documents techniques demandés ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée. 

